



HAL
open science

Les déplacements en périphérie du temps de travail

Frédéric de Coninck

► **To cite this version:**

| Frédéric de Coninck. Les déplacements en périphérie du temps de travail. 2006. halshs-00323458

HAL Id: halshs-00323458

<https://shs.hal.science/halshs-00323458>

Preprint submitted on 22 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES DEPLACEMENTS EN PERIPHERIE DU TEMPS DE TRAVAIL.

EXPLOITATION SECONDAIRE DE L'ENQUETE EMPLOI DU TEMPS DE L'INSEE (1998-1999)

LABORATOIRE VILLES, MOBILITES, TRANSPORTS.

Frédéric de Coninck

Décembre 2006

Les déplacements liés au travail constituent un bon objet pour étudier les interactions entre vie professionnelle et vie privée. Le déplacement domicile – travail constitue, par essence même, un lien entre ces deux sphères. De nombreuses études se sont attachées à compter ces déplacements, à en mesurer l'ampleur, la durée ou la fréquence. On dispose, en revanche, de beaucoup moins d'éléments quant à savoir ce que font les individus pendant ce laps de temps. Or si l'on veut saisir les pratiques d'interface entre vie privée et vie professionnelle il faut aller au-delà d'une réflexion en terme de point de départ et de point d'arrivée. Lorsque les individus quittent le domicile continuent-ils à s'occuper des affaires domestiques ou bien commencent-ils à préparer leur journée de travail ? Il est impossible de répondre complètement à cette question avec des outils statistiques. Il est, en revanche, possible d'avoir des indications sur les activités que les personnes font en chemin et, notamment, de distinguer les personnes qui vont directement à leur travail de celles qui font des détours ou qui ajoutent d'autres activités en cours de route. On peut, ensuite, référer ces activités faites en plus du simple déplacement aux contraintes professionnelles, familiales et résidentielles des personnes concernées. L'enjeu est de construire des premières typologies qui permettent de dessiner des programmes d'activité¹ et des manières de passer du professionnel au privé, différents. En périphérie du travail il est également intéressant d'observer ce que font les individus pendant les pauses de leur journée de travail (s'ils en ont). Si la pause est consacrée à autre chose que le repas ou le retour à domicile on a, là aussi, l'indice d'une activité frontière, privée sans doute, mais cantonnée par les exigences du travail. En bref, l'intensité et la complexité des activités en périphérie du travail nous indiquent des constructions sociales plus ou moins élaborées pour dessiner les frontières entre vie privée et vie professionnelle.

L'autre grande catégorie de déplacements liés au travail est constituée par les déplacements professionnels. Ces derniers posent également, mais d'une autre manière, la question des rapports entre vie privée et vie professionnelle. Les personnes en déplacement bénéficient souvent de temps morts. Qu'en font-elles ? Elles ont souvent des horaires de travail longs.

¹ Dans le sens que prend ce mot dans la géographie des activités. Cf. Hägerstrand T., 1970, « What about people in the regional science ? », *Papers in regional science association*, n° 24. Hägerstrand T., 1987, « Human interaction and spatial mobility : retrospect and prospect », in Nijkamp P. et Reichmann S., eds., *Transportation planning in a changing world*, Aldershot et Grower.

Cela pèse-t-il sur leur vie privée ? Comment organisent-elles les rapports vie privée / vie professionnelle, dans un contexte où le temps de travail est plus éparpillé ? Ce sont là aussi des questions où une enquête statistique peut nous fournir de premières indications.

L'usage de l'enquête emploi du temps de 1998.

Pour mener à bien ce premier travail de défrichage nous avons mobilisé l'enquête « emploi du temps » de 1998. Cette enquête réalisée par l'INSEE permet de saisir l'organisation temporelle fine (de 10 minutes en 10 minutes) d'une journée pour chaque individu enquêté et de mettre en regard les différentes organisations temporelles d'un même ménage.

L'échantillon de l'enquête Emploi du temps de 1998-99

L'enquête porte sur l'ensemble du territoire métropolitain.

8.186 ménages ont accepté de répondre à l'enquête. Les carnets d'activité sont remplis pour une journée par les personnes de plus de 15 ans appartenant au ménage. 15442 carnets exploitables ont ainsi été recueillis.

Parmi ces 15.442 personnes 7.734 ont un emploi.

Les journées renseignées sont réparties sur l'ensemble de la semaine.

L'enquête se déroule sur une année pleine afin de lisser les effets saisonniers. Cela dit les personnes sont contactées à leur domicile ce qui élimine, de fait, des personnes parties en congé ou en déplacement pour une assez longue durée. Pour cette raison également, l'enquête est interrompue 15 jours à la mi-août et 15 jours en fin d'année.

L'usage d'une enquête remontant à 1998 présente l'inconvénient de ne pouvoir rendre compte que partiellement des modifications récentes de comportement liées à l'usage du téléphone portable. Dans l'enquête, 37 % des ménages dont la personne de référence était cadre supérieur et 15 % des ménages dont la personne de référence était ouvrier possédaient au moins un téléphone portable. En 2005 les chiffres sont, respectivement, de 93 % et de 88 %¹ ! Cela dit, il convient de ne pas associer trop rapidement toutes les modifications du rapport à

¹ Chiffres de l'enquête permanente sur les conditions de vie de 2005.

l'espace à l'usage des NTIC. Les changements de structuration de l'espace et du temps des entreprises et les changements liés à la motorisation des ménages n'ont pas connu de brusque accélération depuis cette date. La répartition des tâches au sein du couple est elle aussi à considérer comme un phénomène de longue durée. L'enquête emploi du temps permet de saisir finement les pratiques des différents membres de la famille les uns par rapport aux autres et c'est en quoi elle nous intéresse. Quant aux outils qui supportent la mobilité, l'enquête en propose un inventaire riche et l'on s'aperçoit, qu'à l'époque, certains objets jouaient un rôle plus important que le téléphone portable. Par rapport à l'une des questions que nous allons longuement examiner : la plasticité du temps et de l'espace autour du temps et de l'espace de travail¹, le téléphone portable ne jouait pas de rôle significatif². Les objets les plus importants étaient, par rapport à cette question, le congélateur, pour le ménage (significatif au seuil de 0,5 %), et l'agenda pour l'individu (significatif au seuil de 1 pour mille). Ce qui est certain, en revanche, est que le téléphone portable est venu supporter (et éventuellement amplifier) des pratiques préexistantes. Ce sont ces pratiques que nous essayons de saisir ici afin de saisir le sens de l'usage des outils de télécommunication contexte par contexte.

Cette enquête renseigne, en effet, en plus de la possession des outils dont nous venons de parler, de nombreux éléments qui sont susceptibles d'être partie prenante de la construction du temps par les individus et les ménages. Grâce au calendrier d'activité journalière on peut connaître finement la structure de leur journée de travail. Mais on peut également savoir jusqu'à quel point les salariés sont en mesure de modifier leurs horaires de travail en fonction de leurs besoins. On peut connaître en parallèle l'activité des deux conjoints et l'âge des enfants. On peut savoir la « distance temporelle » (le temps d'accès) entre une série de services et le domicile. Ce sont tous ces éléments dont nous voulons mesurer le poids ainsi que la manière dont ils sont mobilisés par les individus et les ménages pour construire leur espace – temps en prenant pour objet d'observation les mobilités liées au travail.

¹ Considérée au travers des déplacements qui viennent se chaîner avec les déplacements domicile – travail et des déplacements extra-professionnels pendant la journée de travail (en dehors des sorties repas et des retours au domicile).

² Un simple tri croisé montre que les variables sont quasiment indépendantes l'une de l'autre avec un test du Khi-2 ne donnant pas d'écart significatif en dessous du seuil de 38 %.

Les différents éléments empiriques disponibles dans l'enquête pour mesurer les déplacements liés au travail.

Le premier repérage que l'on peut effectuer repose sur une question posée directement aux individus : « *Effectuez-vous habituellement un détour lors de votre trajet domicile – travail, pour déposer un enfant à l'école, faire des courses, etc. ?* ». Nous avons commencé en exploitant cette question. Cela dit, en comparant les réponses à cette question aux calendriers effectifs d'activité nous nous sommes rendu compte qu'elle sous-déclarait les chaînages effectifs. 75 % des personnes ayant fait autre chose que d'aller et de revenir simplement de leur travail (sans même tenir compte de ce qui se passe entre le début et la fin de la journée de travail) un jour donné, déclaraient ne pas faire « habituellement » de détour (à l'inverse, 15 % des personnes s'étant rendues directement à leur travail et retour, déclaraient faire habituellement un détour). On peut y voir, évidemment, la difficulté de juger de ce qui est habituel mais surtout, à notre avis, la difficulté de juger de ce qu'est un détour. Une activité faite sur le chemin du travail (acheter du pain, par exemple) ne sera pas nécessairement considérée comme un détour.

Nous avons donc, ensuite, testé des indicateurs plus complexes. Le calendrier journalier d'activités renseigne une journée donnée. Nous avons alors conservé les personnes occupant un emploi et déclarant au moins une activité de travail dans leur journée. A partir de là nous avons situé le début de la journée de travail (début de la première activité de travail) et la fin de la journée de travail (fin de la dernière activité de travail)¹. Nous avons ensuite situé la dernière activité effectuée au domicile avant le début de la journée de travail et la première activité effectuée au domicile après la fin de la journée de travail² (ce qui a conduit à exclure les personnes travaillant chez elles et qui relèveraient, de toute manière, d'une autre analyse). Restait alors à voir si dans cet entre-deux (à l'aller ou au retour) une autre activité que le code 811 (trajets domicile – travail) était renseignée³. Ensuite, entre le début et la fin de la journée

¹ Il était trop complexe, dans ce cadre, de tenir compte des personnes qui travaillaient à 0 heure ou à minuit ce jour là et pour lesquelles la question du début et de la fin de la journée était difficile à saisir, ce d'autant plus qu'il en manquait, de toute manière, la moitié. Nous n'avons donc pas retenu ces personnes dans notre échantillon.

² Pour chaque activité outre sa nature on possède une indication sur le lieu où l'activité a été effectuée : chez soi, au lieu de travail, à l'extérieur, trajet domicile travail, autres trajets.

³ Sans rentrer dans trop de détail disons que le code 812 (autres trajets) nous a, au départ, posé pas mal de questions, dans la mesure où un certain nombre de personnes semblaient aller et surtout revenir de leur travail avec le code 812 plutôt que 811. L'hypothèse d'un mauvais codage ne tenait guère devant l'abondance de ces cas. Il nous a, alors, fallu nous reporter à la désignation en clair de l'activité ce qui nous a permis de nous rendre compte que dans ces cas là, le code 812 désignait, précisément, des déplacements enrichis : vais syndic, vais

de travail, nous avons examiné si une activité autre que la prise de repas et autre qu'une activité de travail se déroulait, à condition qu'elle ne se déroule pas au domicile de la personne concernée ou qu'elle ne consiste pas à rentrer chez soi (cas des personnes rentrant manger chez elles et faisant la vaisselle, par exemple).

Tout cela nous a fourni des indicateurs sur l'usage de l'espace¹ et du temps par les personnes, en périphérie de leur travail, et nous avons croisé ces indicateurs avec d'autres indicateurs (que nous détaillerons au fur et à mesure) permettant de prendre la mesure des différentes contraintes pesant sur les individus ainsi que des ressources à leur disposition.

Concernant la mobilité dans le travail lui-même, nous disposons, là aussi, d'une réponse auto-déclarative sur le « lieu principal d'activité » : au domicile, sur le lieu de travail habituel, chez des clients, autre. Mais, là aussi, l'obligation d'avoir à faire une seule réponse et de mentionner le lieu « principal » d'activité produit une sous-déclaration des situations de travail mobiles. Sur une journée de travail donnée (celle que les individus ont renseignée) 68 % des individus ayant travaillé (au moins une partie de la journée) hors de leur domicile et hors de leur lieu de travail ont pourtant déclaré soit leur domicile, soit leur lieu de travail habituel en tant que lieu d'activité principal.

Nous avons donc, là aussi, privilégié une approche un jour donné, en observant, parmi les personnes exerçant une activité professionnelle, les lieux d'activité déclarés pendant les périodes de travail, en distinguant les personnes ayant travaillé tout le temps sur leur lieu de travail ou à leur domicile des autres. Nous avons ensuite, comme dans le cas précédent, croisé cet indicateur avec des indicateurs de structure.

Ces précisions fournies commençons par la question des déplacements autour du travail, avant d'en venir, dans un deuxième temps, à la question des déplacements dans le travail.

commissariat du treizième, vais médecin, vais galerie, pars banque, fais commission, vais rejoindre ami, vais magasin, trajet en voiture rendez-vous ami, vais visite ami, rendez-vous enfant, etc.

¹ Quant à l'usage de l'espace on ne connaît rien, cela dit, des distances parcourues. Aucun indice ne renseigne le lieu précis d'une activité ce qui aurait été beaucoup trop lourd à renseigner dans le carnet d'activité qui a privilégié un bon niveau de détail quant au type d'activité effectué.

I L'ESPACE ET LE TEMPS AUTOUR DU TRAVAIL : LES ACTIVITES CONTIGUËS AU TEMPS DE TRAVAIL.

Une première mesure de la construction familiale des déplacements autour du temps de travail.

Les réponses auto-déclaratives sur les détours pendant le trajet domicile – travail ne renseignent, on l'a dit, qu'une partie des enrichissements dont ce trajet est l'objet. Elles nous fournissent, néanmoins, une première indication sur les enjeux familiaux de ces détours.

On s'attend, surtout vu la manière dont la question est formulée¹, à ce que les détours autour des déplacements domicile – travail soient fortement corrélés à la présence d'enfants dans le ménage. Le tableau n° 1 en apporte une confirmation.

Tableau n° 1

Proportion d'individus déclarant effectuer un détour sur le chemin du travail (parmi la population active ayant un emploi et travaillant hors de son domicile)

Hommes sans enfant	7%
Femmes sans enfant	9%
Hommes ayant un enfant mais aucun enfant de moins de 10 ans	11%
Femmes ayant un enfant mais aucun enfant de moins de 10 ans	18%
Hommes ayant un enfant de moins de 10 ans	20%
Femmes ayant un enfant de moins de 10 ans	46%

La présence d'un enfant a un effet net, et la différence homme / femme apparaît, également, nettement. Elle est d'autant plus grande que l'enfant est jeune². C'est une première manière de rendre compte du fait que le déplacement domicile – travail incorpore une tâche domestique et se construit en référence à un arbitrage au sein du couple. Le tableau brut que nous

¹ « Effectuez-vous habituellement un détour lors de votre trajet domicile-travail, pour déposer un enfant à l'école, faire des courses, etc ».

² Le lien précis entre l'âge de l'enfant le plus jeune et le fait de déclarer faire un détour est assez difficile à établir année par année. Entre 1 et 9 ans les chiffres (tous sexes confondus) varient entre 30 et 40 %. A partir de 10 ans il y a un décrochage et les chiffres varient entre 12 et 22 %. Au sein de ces deux grands blocs les variations sont difficiles à interpréter. Quant à la différence femme / homme, elle est toujours supérieure à 20 % jusqu'à 8 ans et toujours inférieure à 20 % ensuite.

présentons laisse, cela dit, peu de place à l'hypothèse d'une construction dans le couple. On a plutôt l'impression de l'expression brute d'une contrainte à laquelle il convient de faire face, les femmes se retrouvant récupérer l'essentiel de la contrainte. En regardant plus finement les choses on s'aperçoit néanmoins que c'est le couple dans son ensemble qui choisit ou non de prendre en charge les enfants sur le chemin de son travail, dans la mesure où (en se limitant aux personnes vivant en couple et ayant toutes deux un emploi) on s'aperçoit que les détours de l'homme et de la femme sont corrélés l'un à l'autre : lorsque la femme se détourne, l'homme se détourne également plus fréquemment et vice versa. Les détours de la femme ne se substituent pas à ceux de l'homme (ou vice versa), au contraire, c'est tout le couple qui est mobilisé, ou non, en adoptant une manière de gérer ses enfants autour de son activité professionnelle.

Tableau n° 2
Proportion d'individus faisant un détour (catégories en ligne)
en fonction de la pratique du conjoint (en colonne).

		Femme		
		Pas de détour	Détour	Sans emploi
Homme ayant un emploi	Homme sans enfant	4%	13%	4%
	Homme avec enfant de + 10 ans	9%	23%	10%
	Homme avec enfant de - 10 ans	17%	32%	12%

		Homme		
		Pas de détour	Détour	Sans emploi
Femme ayant un emploi	Femme sans enfant	8%	25%	10%
	Femme avec enfant de + 10 ans	17%	39%	12%
	Femme avec enfant de - 10 ans	40%	60%	32%

Le tableau n° 2 montre que lorsque l'un des deux conjoints ne travaille pas il dispense l'autre d'avoir à faire des détours (là il y a, bel et bien substitution). Mais lorsque les deux conjoints travaillent l'usage des déplacements domicile – travail de l'un entraîne celui de l'autre. On peut imaginer les raisons de cette corrélation : le choix d'un mode de garde pour les enfants implique par exemple un certain type de déplacement. Un des conjoints peut faire le déplacement du matin et l'autre celui du soir. En anticipant sur la suite on peut également imaginer que le rapport au temps de travail des deux conjoints est homologue (du fait, notamment, de la tendance à l'homogamie) de sorte qu'ils sont tous les deux (ou non) en position de se détourner sur le chemin de leur travail.

Quoiqu'il en soit, on possède ici un premier indice clair du fait que ce moment de transition entre le domicile et le travail fait l'objet d'une construction consciente de la part du couple.

Une mobilité en périphérie du travail préformée par la structure des horaires de travail.

Si l'on part, à présent, directement du calendrier d'activité, en observant ce qui se passe le matin, le soir¹ et en milieu de journée, le premier constat qui s'impose est que les différentes mobilités sont corrélées les unes avec les autres. On pourrait avoir un modèle où l'individu possède un certain stock de déplacements annexes à effectuer dans la journée, de sorte qu'il arbitrerait entre le matin, le midi et le soir. Dans ce cas là les déplacements du matin (par exemple) seraient négativement corrélés avec les autres. On pourrait à la limite envisager que le matin et le soir soient corrélés entre eux, du fait qu'ils porteraient la marque de contraintes familiales précises. De fait les détours² du matin et du soir sont corrélés entre eux à hauteur de 12% (coefficient de corrélation de 0,12), tandis que les déplacements en cours de journée sont faiblement mais positivement corrélés avec les détours du matin et du soir (2 et 3 %)³. On possède ainsi un indice du fait que ces chaînages et déplacements annexes sont autant l'expression d'un usage souple de l'espace, qui se déploie sur l'ensemble de la journée,

¹ Le « matin » et le « soir » sont ici des termes conventionnels pour désigner le début et la fin de la journée de travail.

² « Détour » est également un terme conventionnel pour désigner toute activité, autre que le déplacement domicile – travail, prenant place entre le départ du domicile et l'arrivée au lieu de travail.

³ Une manière de rendre compte de cette corrélation serait de prendre en compte le moyen de transport utilisé. De fait, les personnes déclarant se rendre à leur travail en voiture déclarent également plus de détours sur le chemin (20% contre 11%). Mais lorsque l'on observe les détours effectifs à partir des carnets d'activité cette différence disparaît complètement. Les personnes font donc probablement plus de crochets en voiture, mais pas plus d'activités annexes.

que l'expression de contraintes familiales. Si l'on part du principe que cette plus ou moins grande souplesse dans l'usage de l'espace et du temps est socialement construite, il est probable qu'elle est inégalement répartie dans l'ensemble de la population. Il convient alors d'examiner, en tout premier lieu, le rôle que jouent les horaires de travail dans la construction des activités en périphérie du travail.

Pour ce qui concerne l'effet de la structuration de la journée de travail nous avons procédé pas à pas : en regardant tout d'abord, séparément, matin, soir et cours de journée, en examinant le poids de l'horaire de début du travail, l'horaire de fin du travail, l'existence, ou non, d'une pause d'au moins une heure dans la journée de travail et la durée totale de la journée de travail. Nous avons ensuite constitué des types qui produisaient des effets homogènes, ce qui nous a donné 7 journées de travail type : la journée décalée¹ sans pause ; la journée décalée avec une pause ; la journée de travail de moins de 7 heures que nous avons, par convention, qualifiée de temps partiel (sans préjuger de l'horaire hebdomadaire global de la personne) avec pause (temps partiel éparpillé) ; ou sans pause (temps partiel compact) ; la journée de travail d'une durée comprise entre 7 et 8 heures avec une pause ; la journée de travail d'une durée comprise entre 8 et 10 heures avec une pause ; la journée de travail de plus de 7 heures sans pause ou de plus de 10 heures (journée longue et compacte).

La typologie obéit également à des contraintes d'effectif afin de pouvoir juger de la significativité des écarts entre types². Précisons enfin que nous avons considéré ici aussi bien les salariés que les indépendants à l'exception des agriculteurs dont les pratiques sont tout à fait spécifiques³.

¹ Nous appelons journée décalée une journée qui comporte plus de 7 heures de travail et qui commence avant 8h00 (au plus tard à 7h50, les activités étant renseignées de 10 minutes en 10 minutes) et qui finit avant 17h00 (au plus tard à 16h50) ; ou qui commence après 9h00 (à 9h00 au plus tôt) et qui finit après 19h00 (à 19h00 au plus tôt). Ces heures limites ont été établies sur la base de tris croisés préliminaires qui montraient des effets de seuil dans les détours du matin et du soir en fonction des heures de début et de fin du travail. Pour préciser les choses, soulignons qu'il faut que trois conditions soient réunies pour parler d'une journée décalée. Par exemple : une journée qui commence à 6h00 et qui finit à 17h30 n'est pas considérée comme décalée. Elle est longue, éventuellement, tout dépend de l'espace de temps entre les périodes de travail. Une journée de moins de 7 heures de travail sera rangée, décalée ou non, dans le temps partiel.

² Un cas limite est la journée décalée avec pause qui ne concerne que 51 femmes et 130 hommes, ce qui conduit à considérer avec prudence le fort écart entre hommes et femmes dans cette catégorie.

³ Cette dernière remarque sous-entend que nous avons effectué des contrôles CSP par CSP pour vérifier (dans la mesure où les effectifs le permettaient) que les effets du type d'horaire de travail étaient homogènes d'une catégorie sociale à l'autre, ce qui était le cas, en dehors des agriculteurs.

Tableau n° 3

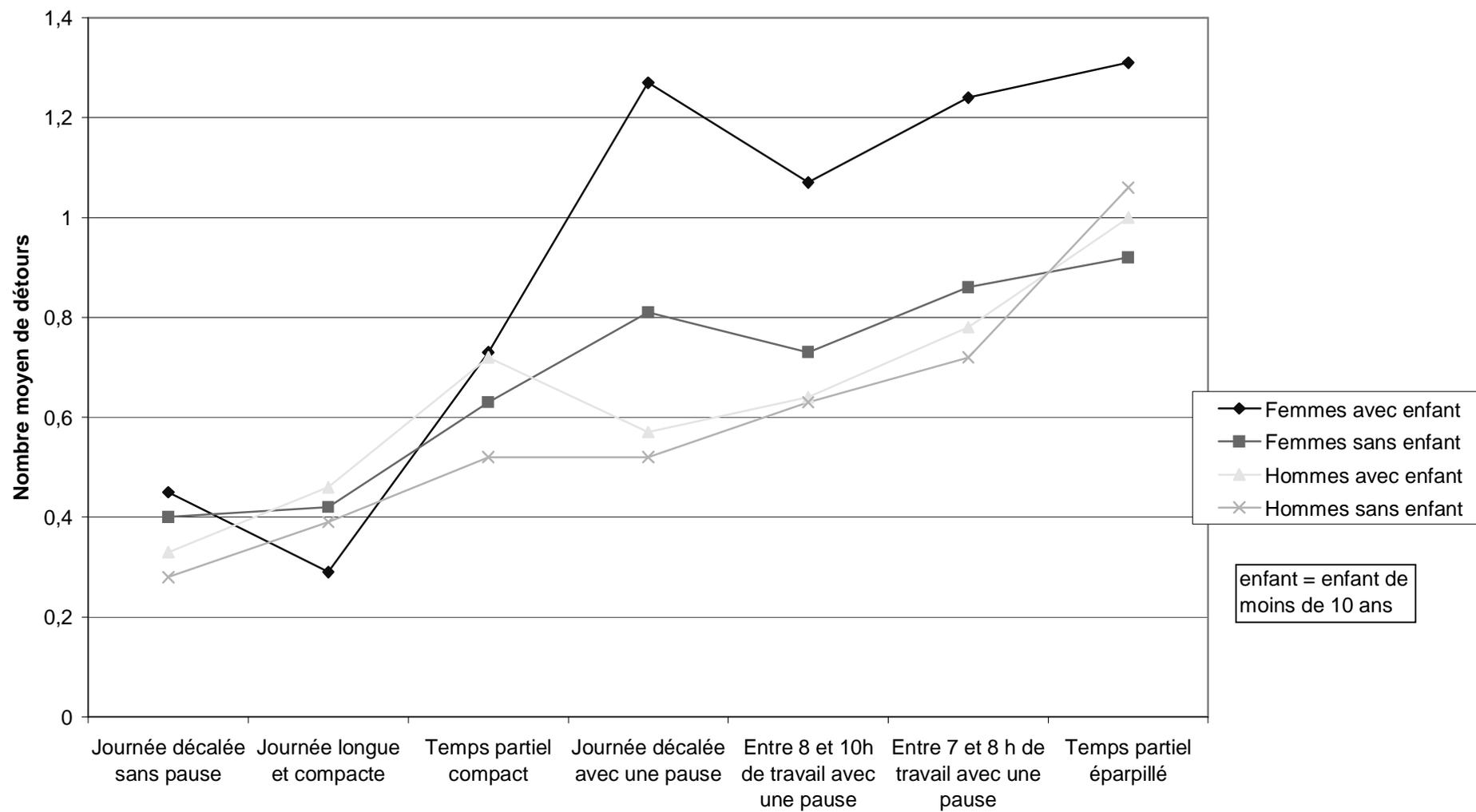
**Nombre moyen de détours et déplacements annexes en périphérie du temps de travail,
en fonction du profil de la journée de travail**

Profil de la journée de travail	Femmes	Hommes
Journée décalée sans pause	0,41	0,3
Journée longue et compacte	0,41	0,41
Temps partiel compact	0,66	0,58
Journée décalée avec une pause	0,91	0,54
Entre 8 et 10h de travail avec une pause	0,81	0,63
Entre 7 et 8 h de travail avec une pause	0,81	0,74
Temps partiel éparpillé	1,04	1,04

En observant le tableau n° 3 on peut, d'ores et déjà tirer les conclusions suivantes :

- Les horaires décalés limitent considérablement les déplacements autour du travail. L'interprétation la plus probable (que d'autres résultats viendront appuyer) en est que le décalage induit, de fait, une coupure par rapport au reste de la société, aux horaires des autres autant que des commerces et services. Ces salariés et indépendants partent directement au travail et rentrent directement chez eux (ils repartent éventuellement, par la suite).
- Plus la durée du travail est longue moins les déplacements annexes sont importants. Ce constat est plus attendu : la durée du travail pèse sur le temps disponible par ailleurs. Mais ce constat est à mettre en regard du fait que les cadres supérieurs font plus de déplacements annexes que les ouvriers (43 % contre 30 % pour les hommes et 52 % contre 38 % pour les femmes) alors même que leurs horaires de travail sont plus longs. Il faut donc penser que les cadres possèdent soit des ressources, soit un rapport au temps, spécifiques, qui les conduisent à davantage enrichir leurs déplacements, alors même qu'ils ont moins de temps disponible pour ce faire. Nous verrons plus loin ce qu'il en est.
- Les journées avec pause donnent lieu à plus de déplacements annexes que les autres. C'est vrai par construction puisque ces personnes peuvent faire des déplacements en milieu de journée plus aisément que les autres, mais en fait, là n'est pas la seule raison, comme on peut le voir à partir du graphique n° 1 qui met ensemble les types d'horaires de travail, la différence homme / femme et la présence ou non d'un enfant de moins de 10 ans.

Graphique n° 1
Détours et déplacements périphériques autour du temps de travail (hors agriculteurs)



Le graphique n° 1 montre, en effet, que l'on peut pratiquement ramener les variations entre les hommes (avec ou sans enfant de moins de 10 ans) et les femmes sans enfant (de moins de 10 ans) au type d'horaire de leur journée de travail. La structure de la journée de travail ouvre ou ferme la possibilité de mobilités périphériques : elle apparaît comme fortement préformatrice de ces mobilités. Quant aux femmes ayant un enfant de moins de 10 ans elles ne se distinguent des autres personnes que lorsqu'elles ont une journée de travail qui contient une pause d'au moins une heure en son milieu et, dans ce cas, elles s'en distinguent nettement. Le constat est, a priori, paradoxal, puisque les détours liés à l'enfant concernent, a priori, le début et la fin de la journée de travail plutôt que son milieu. De fait, si l'on compare les femmes avec enfant et les femmes sans enfant, en se limitant aux femmes qui ont une pause dans leur journée de travail, on s'aperçoit que le différentiel de mobilité concerne surtout la matinée (33 % de détours pour les femmes avec enfant, contre 10 % pour les autres), dans une moindre mesure la fin de journée (44 % contre 36 %) et presque pas les déplacements en cours de journée (41 % contre 36 %). Cela veut dire que la pause en milieu de journée indique quelque chose quant à l'ensemble de la journée de travail : elle indique un temps de travail plus modulable et plus souple, qui ne se tient pas d'un bloc et qui laisse ainsi aux personnes la capacité de s'organiser en fonction des autres champs de pratique dont elles sont partie prenante.

On voit ainsi se dessiner deux types de populations : les unes qui ont un usage du temps autour du travail relativement ouvert et les autres qui en ont un usage fermé. Par rapport aux considérations sur la société fluide, il faut souligner que l'on observe ici une fluidité socialement clivée¹. 49 % des personnes allant travailler ne font rien d'autre qu'un simple aller et retour à leur travail. Quant à celles qui enrichissent cette mobilité, elles ne sont pas non plus toutes dans l'improvisation permanente. Nombre d'entre elles mobilisent les marges d'action que leur laisse leur travail pour s'occuper de leurs enfants, ce qui les rend dépendantes des horaires de ces derniers.

Par ailleurs, là aussi, on s'aperçoit que cette structuration du temps de travail renvoie souvent à une réalité qui concerne toute la famille. Dans les couples d'actifs ayant un emploi, il y a un rapport entre les contraintes horaires des deux conjoints. Les contraintes ou les marges de

¹ Chose qui n'est, à notre avis, pas suffisamment étudiée dans les travaux sur la fluidité sociale. Cf. Bauman Z., 2000, *Liquid modernity*, Cambridge, Polity Press ; Marzloff B., 2005, *Mobilités, trajectoires fluides*, Aube ; Urry J., 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Armand Colin.

manoeuvre des deux conjoints ne se compensent pas l'une l'autre, au contraire, elles se renforcent l'une l'autre. Si l'on met d'un côté les contraintes les plus faibles (horaires de travail de moins de 8 heures avec pause) et de l'autre côté les contraintes les plus fortes (horaires décalés ou longs sans pause) on s'aperçoit que 36 % des femmes ayant des contraintes faibles ont un conjoint qui a lui aussi des contraintes faibles, ce qui n'est le cas que de 21 % des femmes qui ont des contraintes fortes. A l'inverse 34 % des femmes qui ont des contraintes fortes ont un conjoint qui a lui aussi des contraintes fortes, ce qui n'est le cas que 22 % des femmes qui ont des contraintes faibles.

De l'autonomie dans la gestion des horaires de travail à la mobilité autour du travail.

Les contraintes ou les marges de manoeuvre qu'ouvre le travail peuvent être précisées grâce à une série de questions sur l'autonomie dont disposent les salariés dans la répartition de leurs horaires de travail (ces questions n'ont pas de sens pour les indépendants) :

- Comment sont déterminés vos horaires de travail ?
- Si vous deviez vous absenter plusieurs heures pendant le travail comment feriez-vous ?
- Pouvez-vous partir en vacances à peu près quand vous voulez ?
- Rapportez-vous du travail à la maison ?
- En dehors des pauses éventuelles prévues, pouvez-vous interrompre votre travail ?

Ces différentes questions permettent de se faire une idée de la souplesse du temps de travail des salariés et de leur capacité à l'adapter à des temporalités extra-professionnelles. Nous avons, de manière synthétique, construit une échelle d'autonomie dans la gestion des horaires sur la base des réponses à ces questions¹.

¹ Cela a supposé, au préalable, question par question, de faire le tour des réponses clivantes : à quel niveau d'autonomie voit-on surgir une différence dans les pratiques ? Voici, question par question, la manière dont a été construit l'indicateur d'autonomie.

Comment sont déterminés vos horaires de travail ? Autonomie = 0 : Par l'entreprise sans possibilité de modifications ; Vous pouvez choisir entre plusieurs horaires fixes proposés par l'entreprise ; Autre. Autonomie = 1 : Ils sont modifiables par vous-mêmes d'un jour à l'autre dans un système du type « horaire à la carte » ; Vos horaires sont déterminés par vous-mêmes.

Si vous deviez vous absenter plusieurs heures pendant le travail ? Autonomie = 0 : Vous devez vous arranger au préalable avec votre employeur ; Vous prenez une ½ journée de congés ; Vous perdez une ½ journée de salaire ; Vous ne pouvez pas vous absenter ; Autre. Autonomie = 1 : Vous le faites sans difficulté.

Pouvez-vous partir en vacances à peu près quand vous voulez ? Autonomie = 0 : Non. Autonomie = 1 : Oui. Rapportez-vous du travail à la maison ? Autonomie = 0 : non. Autonomie = 1 : toutes les autres réponses (la différence passe entre ceux qui le font même rarement et ceux qui ne le font jamais).

En dehors des pauses éventuelles prévues, pouvez-vous interrompre votre travail ? Autonomie = 0 : Non ; Autonomie = 1 : Oui.

L'indicateur synthétique résulte de la somme des différents scores.

On s'aperçoit alors que cette échelle d'autonomie est largement prédictive de la mobilité autour du travail (tableau n° 4). La possibilité de modifier en tant que de besoin ses horaires de travail, de les faire varier d'un jour à l'autre, autorise un rapport souple au temps qui permet de construire, ensuite, un rapport souple à l'espace¹.

Tableau n° 4
Proportion de salariés effectuant des détours en fonction de leur autonomie dans la gestion de leurs horaires.

Nombre d'items d'autonomie	Détour à l'aller	Sorties pendant la journée de travail	Détour au retour
0	12%	18%	29%
1	14%	20%	29%
2	16%	20%	38%
3	18%	24%	42%
4	24%	27%	39%

L'offre de service à proximité du domicile : un autre point d'appui pour la construction des déplacements en périphérie du temps de travail.

Une autre manière de montrer comment les individus composent avec le possible est d'étudier le rôle que joue l'offre de commerces et de services à proximité de leur domicile². Nous défendons ici l'idée que les détours témoignent d'un rapport plus souple à l'espace et au temps. Dans ce cas l'offre de commerces et de services à proximité du domicile qui, si elle est abondante, ouvre les possibles et permet des déplacements plus courts et plus fréquents, devrait encourager un usage plus souple de l'espace et, donc, les détours. Nous avons sommé les temps d'accès à trois commerces et services renseignés par les individus pour estimer la densité de l'offre autour de leur domicile³. L'observation confirme notre hypothèse (Cf.

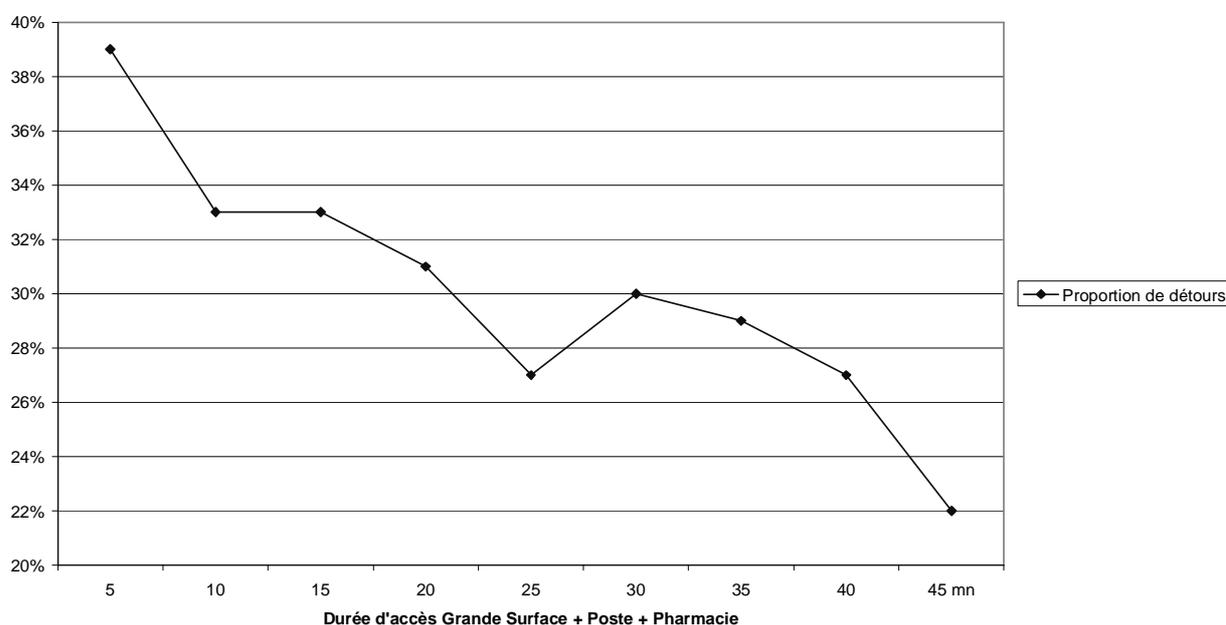
¹ En revanche, il convient de le noter, le caractère plus ou moins prévisible des horaires ne joue pas de rôle.

² Il faut noter au passage que c'est le seul critère spatial qui soit apparu comme réellement discriminant. Toutes les autres variables spatiales ont donné des résultats difficiles à interpréter et peu significatifs.

³ Nous avons sommé les commerces et services qui sont clivants : la pharmacie, la Poste et la grande surface. L'épicerie, la mairie, la banque, ou le café n'ont pas d'effet significatif. La boulangerie n'est pas renseignée dans l'enquête. Pour chacun des services pris en compte nous avons considéré le temps d'accès déclaré en le bornant à

graphique 2). Le constat est d'autant plus probant que la densité de l'offre n'a aucun effet ni sur les détours du matin, ni sur les déplacements annexes en milieu de journée. Elle n'influence le comportement que lors du retour au domicile¹. On n'a donc pas sélectionné au travers de la mesure de cette offre une population globalement plus mobile. C'est bien l'offre qui provoque les détours au moment où l'on fait le plus volontiers des courses : en rentrant chez soi. Les courses en cours de journée seraient à référer à l'offre autour du lieu de travail, ce que l'enquête ne renseigne pas.

Graphique n° 2
Détours sur le chemin du retour



L'offre abondante de commerces et de services à proximité du domicile provoque donc un usage de l'espace et du temps plus polyvalent où les activités s'enchaînent et se recouvrent partiellement les unes les autres². Cela montre, une fois de plus, que la fluidité spatio-temporelle repose sur des préconditions structurelles extrêmement fortes : elle est le produit d'un arbitrage familial, d'une négociation sur la souplesse des horaires de travail et de l'accessibilité d'un certain nombre de services à proximité du domicile. Tout cela mis bout à

15 minutes pour éviter qu'un seul service ne déséquilibre la mesure. Cela explique pourquoi le total ne dépasse jamais 45. Nous avons par ailleurs arrondi le total de 5 en 5 pour garantir des effectifs suffisants.

¹ Le chi-2 est non significatif pour le matin et le milieu de journée. Il est significatif au seuil de 0,5 % pour le soir.

² Il est à noter que le type de tissu géographique (urbain / rural etc.) ne produit pas de clivage dans ce domaine. Nous avons restitué ici la seule variable spatiale qui s'est avérée pertinente.

bout démontre que les phases de fluidité dans la journée s'appuient bien, lorsqu'elles se développent, sur des construits sociaux complexes et robustes.

L'usage d'un agenda : signe d'un usage plus complexe du temps.

Au nombre de ces construits on peut ranger l'usage d'outils divers qui permettent de structurer le temps. A ce propos nous pouvons exposer plus en détail sur ce que nous avons mentionné en passant plus haut, à savoir que la pratique des déplacements en périphérie du temps de travail, va avec la possession d'un agenda (que ce soit un agenda papier ou un agenda électronique). A propos d'une telle question il est indispensable de distinguer les CSP les unes des autres. Mais le résultat s'avère tout à fait consistant (en dehors du cas des ouvriers, Cf. tableau n° 5).

Tableau n° 5

Nombre moyen de détours pour les actifs occupés

	Agenda	Pas d'agenda
Indépendant	0,61	0,56
Cadre	0,76	0,67
Profession intermédiaire	0,79	0,71
Employé	0,80	0,61
Ouvrier	0,48	0,50

En lisant ce tableau en colonne on s'aperçoit même que, au sein des cadres, employés et professions intermédiaires, c'est plus la possession ou non d'un agenda qui détermine le nombre de détours, que la CSP. Pour ces trois catégories les colonnes sont, en effet, plus homogènes que les lignes. Les déplacements autour du travail procèdent donc bien d'un rapport au temps plus outillé et donc plus complexe.

Une complexité liée à l'entretien de liens sociaux.

On peut s'interroger, cela dit, sur le sens et l'usage de cette complexité. Un certain nombre de travaux ont souligné que l'usage de l'espace et du temps était d'autant plus intense et complexe que la personne concernée entretenait un plus grand nombre de liens sociaux. La plupart des déplacements ont en effet pour but de rencontrer quelqu'un en face à face. La

mobilité vue ainsi, n'est pas le signe de moins de liens mais de plus de liens¹ (Belton, 2005, Pica et Kakihara, 2003, Urry, 2004). Or il est possible, grâce à l'enquête, de se faire une idée des activités qui supposent la coordination avec l'espace et le temps d'une autre personne pour avoir lieu. Elles correspondent aux activités rangées dans les deux catégories : « s'occuper d'autres personnes » et « sociabilité ». Y a-t-il alors un rapport entre la plasticité de l'usage de l'espace et du temps autour du travail et l'importance des activités extra-professionnelles qui supposent une coordination spatio-temporelle avec d'autres personnes ? En d'autres termes, l'intensité des liens sociaux entretenus par l'individu est-elle corrélée à une plus grande plasticité du temps autour du travail² ? Nous avons testé cette hypothèse, en différenciant les sexes et la présence d'enfants de moins de 10 ans qui pouvaient induire des biais (les enfants pouvant faire partie des personnes dont l'individu s'occupe). Nous avons alors cherché s'il existait un lien, une journée donnée, entre un déplacement annexe autour du temps de travail et la durée consacrée, sur l'ensemble de la journée, aux activités impliquant une autre personne³. Le tableau n° 6 montre que l'hypothèse est vérifiée.

Tableau n° 6

Temps consacré à « s'occuper d'autres personnes » ou à la « sociabilité » en fonction de l'usage de l'espace et du temps en périphérie de l'espace et du temps de travail.

	Hommes sans enfant	Hommes avec enfant	Femmes sans enfant	Femmes avec enfant
Aucun détour	27'	48'	33'	72'
Un détour	39'	53'	44'	78'
Plus d'un détour	43'	59'	54'	88'

(durées en minutes ; enfant = enfant de moins de 10 ans)

On possède donc bel et bien un indice du fait que la complexité dans l'usage du temps et de l'espace est investie pour entretenir des liens sociaux qui supposent des coordinations

¹ Cf. Belton L., 2005, *L'organisation spatiotemporelle des travailleurs mobiles. La place centrale de la disponibilité. Rôle et impacts des Technologies de l'Information et de la Communication*, Université de Marne-la-Vallée, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Mémoire de Master Recherche ; Pica D. et Kakihara M., 2003, « The Duality of Mobility : Understanding Fluid Organizations and Stable Interaction, Conférence européenne sur les systèmes d'information, Naples ; Urry J., 2004, « Petits mondes », in Allemand S., Ascher F. et Lévy J., *Les sens du mouvement*, Belin.

² Il est ici difficile de trancher quant à la causalité : cette intensité des liens sociaux peut aussi bien être rendue possible par la souplesse du temps de travail qu'être à l'origine d'un plus grand nombre de détours à structure temporelle du travail donnée.

³ Naturellement un certain nombre de déplacements comprennent également des activités qui incluent d'autres personnes. Mais tenir compte du temps de déplacement aurait rendu l'hypothèse vraie par construction : plus les individus font de déplacements annexes, plus ils passent de temps dans les déplacements !

temporelles multiples. Cela, une fois de plus, montre que cette complexité repose sur une construction élaborée qui ne peut pas simplement s'élaborer en temps réel même si, naturellement, elle peut s'accommoder, une fois structurée, de nombreuses improvisations.

Une construction réellement multifactorielle.

Au total, la mobilité en périphérie du travail implique-t-elle réellement la prise en compte d'éléments aussi nombreux ? Il est naturel de se poser la question. Il convient, en effet, de savoir si un indicateur ne suffit pas à en expliquer un autre, si nous n'avons pas omis des effets de structure, etc. Pour ce faire nous avons effectué, pour chaque moment de la journée, des analyses causales (en régressions log linéaires). Le tableau n° 7 indique les variables qui ressortent comme significatives au seuil de 1 % compte tenu de l'effet des autres.

Tableau n° 7

Variables significatives au seuil de 1 % par rapport à la mobilité périphérique au temps de travail.

	Matin	Midi	Soir
CSP		x	x
Type d'horaire de travail	x	x	x
Enfant	x		
Sexe	x	x	x
Agenda		x	
Proximité des services			x
Activités avec d'autres	x	x	x

Chacun des éléments que nous avons mentionnés joue un rôle effectif à un moment, au moins, de la journée. Le poids d'une variable sur tel ou tel moment de la journée n'est pas toujours aisé à interpréter. On peut néanmoins faire les remarques suivantes :

- la proximité des services joue sur le soir dans la mesure où les détours du type « course » sont massivement situés en fin de journée,
- l'enfant joue le matin dans la mesure où les horaires de l'école se rapproche beaucoup plus de horaires de travail le matin que le soir,
- la CSP ne joue pas en début de journée car (observation qualitative) les personnes se différencient peu dans leur manière d'aller au travail : elles y vont souvent de manière tendue ; le matin ce sont donc les contraintes familiales qui sont sur-déterminantes,
- le rôle de l'agenda en milieu de journée semble indiquer que la complexité des programmes d'activité joue surtout en cours de journée.

Ainsi la mobilité autour du travail est une activité qui noue les contraintes et les potentialités d'un ensemble riche de pratiques. Elle est le théâtre d'une activité de liaison hautement construite.

Ces différentes variables dessinent ainsi les contours des typologies qu'il conviendra de prendre en compte pour construire l'échantillon de l'enquête qualitative.

II LE TRAVAIL MOBILE : UNE REALITE SOCIALEMENT CLIVEE, ENTRE LE NODADISME DES COUCHES SUPERIEURES ET L'ANCRAGE DES SALARIES D'EXECUTION.

Les ressorts des deux phénomènes : mobilité autour du travail et mobilité dans le travail, sont assez différents. Il existe certes une zone de recouvrement entre les deux phénomènes. 37 % des personnes ayant travaillé au moins une partie de la journée hors de leur lieu de travail et de leur domicile ont connu plus de 2 heures de non-travail entre le début et la fin de leur journée de travail. Ce chiffre n'est que de 23 % pour les non-mobiles et cette différence est observable pour toutes les catégories sociales. Le travail mobile donne lieu à plus de temps morts de sorte que, naturellement, 40 % des travailleurs mobiles insèrent une activité extra-professionnelle (mais, rappelons-le, cela n'inclut ni repas, ni retour à domicile, ni activité à domicile) dans leur journée de travail (contre 19 % des non-mobiles). La mobilité semble, au reste, se propager à l'ensemble de la journée puisque les travailleurs mobiles effectuent également plus de détours juste avant (17 % contre 11 %) et juste après (34 % contre 30 %) leur journée de travail. Mais là s'arrêtent les ressemblances entre les deux phénomènes.

Dans l'examen de la mobilité en périphérie du travail la CSP jouait un rôle modeste. Ici, à l'inverse, il faut clairement distinguer deux cas : la mobilité des cadres supérieurs et des indépendants, d'un côté, et la mobilité des employés et ouvriers, de l'autre (les professions intermédiaires se rapprochant de l'un ou l'autre type suivant les cas). Il est apparu, en effet, au fil de nos analyses, que les cadres supérieurs et indépendants mobiles représentent un bon modèle du travailleur nomade qui entretient des liens affaiblis avec ses différents interlocuteurs, mais que l'on n'observe rien de tel pour les employés et ouvriers. Il existe clairement deux types de travailleurs mobiles différents.

Un premier indice de cette différence est le lien entre travail mobile et possession d'un téléphone portable (avec les réserves que nous avons dites liées à la date de l'enquête). Pour les indépendants et les cadres supérieurs le fait d'être mobiles fait une différence (ils possèdent un téléphone portable dans 64 % des cas contre 55 % des cas pour les non-mobiles). Pour les autres catégories on n'observe aucune différence (31 % contre 30 %). La diffusion du portable depuis cette date induirait d'autres chiffres aujourd'hui¹. Mais il est

¹ Dans l'EPCVM de 2005 on observe, malgré tout, que l'usage professionnel du portable reste fortement clivé. 75% des indépendants, 55% des cadres, mais seulement 26% des ouvriers utilisent cet outil dans leur travail. Dans cette enquête on ne peut, par contre, pas savoir si les salariés sont mobiles ou non.

intéressant de noter que c'étaient plus les cadres et les indépendants qui liaient mobilité dans le travail et usage d'outils de communication distante comme si cette mobilité touchait d'une manière plus large leur manière de travailler, de maintenir des liens, voire leur mode de vie dans son ensemble¹.

Les liens dans le travail.

Voyons ce qu'il en est, du rapport entre travail mobile et liens sociaux, déjà, dans le travail lui-même. Le travail mobile, lorsqu'il n'est pas un travail indépendant, autorise-t-il un rapport plus lâche avec les collègues et avec la hiérarchie ? On peut en juger de deux manières : à partir de l'autonomie dans la gestion des horaires et à partir des contraintes que les salariés disent subir dans le cadre de leur travail.

Si l'on reprend notre échelle d'autonomie dans la gestion des horaires (en supprimant, cette fois-ci, la question des congés peu en rapport avec la mobilité dans le travail) on s'aperçoit que seuls les cadres et les professions intermédiaires lient travail mobile et horaires souples (tableau n° 8).

Tableau n° 8

Répartition, CSP par CSP, des niveaux d'autonomie dans la gestion des horaires en fonction de la mobilité dans le travail.

Nombre d'items d'autonomie	Cadres		Professions		Employés		Ouvriers	
	Non mobiles	Mobiles						
0	1%	2%	9%	4%	20%	16%	28%	18%
1	21%	6%	25%	14%	29%	30%	34%	38%
2	16%	13%	28%	18%	28%	28%	25%	30%
3	62%	80%	38%	64%	24%	25%	13%	14%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les employés et ouvriers restent, même lorsqu'ils sont mobiles, dans un régime d'horaires prescrits auxquels ils doivent se tenir. Cela sous-entend une normalisation du temps de travail

¹ Sachant que la question posée concernait plutôt l'usage d'un portable à titre privé : « Disposez-vous dans votre résidence principale d'un téléphone portable ? ».

et des modes de contrôle que la distance n'abolit pas. L'ouvrier ou l'employé mobiles ne bénéficient pas d'un temps plus souple que les non mobiles.

En revanche le « rythme de travail » obéit, pour tous les travailleurs mobiles, à d'autres contraintes que pour les mobiles : il est moins dépendant des collègues et de la hiérarchie et il est plus dépendant de la personne que l'on se déplace pour aller voir. Là la logique de proximité et de distance joue pleinement (Cf. Tableau n° 9).

Tableau n° 9
Proportion, CSP par CSP, des salariés déclarant dépendre d'une contrainte donnée dans leur travail, en fonction de leur mobilité.

	Cadre non mobile	Cadre mobile	Prof Int non mobile	Prof Int mobile	Emp non mobile	Emp mobile	Ouv non mobile	Ouv mobile
Rythme dépendant des collègues	30%	31%	37%	26%	31%	27%	38%	31%
Rythme imposé par la hiérarchie	21%	16%	34%	28%	32%	32%	45%	34%
Dépendant d'une demande extérieure	65%	79%	68%	78%	64%	73%	51%	60%

La mobilité fait que la dépendance directe se déporte de l'entreprise vers les clients de l'entreprise. Pour les ouvriers et employés cela se fait dans le cadre d'une journée de travail qui reste rigide. Pour les cadres et professions intermédiaires cela relève plus de rendez-vous négociés au coup par coup. En témoigne le fait que les indépendants (exclus des questions précédentes qui n'ont pas de sens pour eux) ont un usage de l'agenda plus fréquent lorsqu'ils sont mobiles (76 % contre 68 %), tout comme les cadres (95 % contre 88 %) ou les professions intermédiaires (81 % contre 68 %), ce qui n'est le cas ni des employés (52 % contre 49 %), ni des ouvriers (23 % contre 25 %)¹.

¹ Le test du chi-2 donne un résultat non significatif pour les employés et les ouvriers et significatif au seuil de 8 pour mille pour les cadres supérieurs et 2 pour mille pour les professions intermédiaires. Le résultat est ambigu pour les indépendants : vu les faibles effectifs le résultat est significatif au seuil de 8 %.

La tension entre temps de travail et temps hors travail pour les cadres et indépendants.

L'amplitude des journées de travail¹ est plus importante pour les travailleurs mobiles que pour les autres (ne serait-ce qu'à cause de l'importance des temps morts). Cela dit le surtravail et la journée rallongée concernent surtout les cadres et les indépendants mobiles et dans une mesure moindre les professions intermédiaires (Cf. tableau n° 10)².

Tableau n° 10
Différentiel d'amplitude de la journée de travail et de durée travaillée pour les travailleurs mobiles.

	Différentiel d'amplitude	Différentiel de durée de travail
Indép	74	57
Cadres	82	49
Prof Inter	53	8
Employés	30	3
Ouvriers	35	16

(en minutes)

Le premier effet visible de cette amplitude plus grande de la journée de travail est que les cadres et indépendants mobiles sont moins disponibles pour leurs enfants le soir (par ailleurs ils ont un peu moins d'enfants que les autres). Pour les autres catégories la différence entre mobiles et non-mobiles est minime (Tableau n° 11)³.

La mobilité des cadres et indépendants implique donc un moindre investissement dans la vie familiale et cela se voit également à partir du taux de célibat. Le sur-célibat des hommes indépendants mobiles par rapport aux non-mobiles est de 1,52 ; pour les hommes cadres supérieurs le chiffre est de 1,30 ; pour les hommes professions intermédiaires il n'est plus que de 1,07 et la mobilité n'a pas d'incidence pour le célibat des employés et ouvriers. Du côté des femmes, il n'y a pas assez de femmes indépendantes mobiles pour juger de ce cas. Le sur-

¹ Définie comme la durée entre le début de la première période travaillée dans la journée et la fin de la dernière.

² Dans un souci de simplification nous n'avons pas fait apparaître ici la différence homme / femme. En distinguant sexe par sexe les résultats sont tout à fait similaires.

³ Là aussi, dans un souci de simplification, nous avons regroupé les catégories dont les résultats sont semblables.

Tableau n° 11.

Présence auprès des enfants le soir.

		Pourcent age de ceux qui n'ont pas d'enfants	Parmi ceux qui ont des enfants je les vois le soir ...			
			Toujours	Le plus souvent	Quelque fois	Jamais
Cadres et indépendants	Mobiles	48%	28%	24%	38%	9%
	Non mobiles	44%	44%	29%	18%	9%
Professions intermédiaires Employés Ouvriers	Mobiles	48%	56%	17%	22%	5%
	Non mobiles	48%	61%	16%	18%	5%

célibat est surtout perceptible chez elles pour les professions intermédiaires mobiles : 1,44 ; dans une moindre mesure chez les cadres supérieurs : 1,18 et, une fois encore, il n'y a pas d'incidence de la mobilité sur le célibat des femmes employées (les ouvrières mobiles sont également trop peu nombreuses).

On se trouve donc bien face à deux types de travail mobile différents. Le travail mobile des cadres et indépendants implique un temps souple, fait de rendez-vous, de larges temps morts, de mobilisation importante des outils de communication, de longues absences du domicile et de liens familiaux plus fragiles. On retrouve là l'image de l'individu fluide. Le travail mobile des employés et ouvriers reste inscrit dans un temps fortement préstructuré par leur hiérarchie, comportant moins de temps morts et mordant moins sur le temps familial. On a plus l'impression, dans leur cas, d'un travail ordinaire « qui se trouve être mobile ». La mobilité n'impacte pas tellement la structuration de leur temps ou leur mode d'investissement dans les liens sociaux.

Dans les deux cas la construction du temps et de l'espace obéit à des logiques assez notablement différentes. Les catégories supérieures mobiles construisent leur temps et leur espace dans une négociation continue avec des interlocuteurs éventuellement gérés à distance. Les salariés d'exécution mobiles rentrent pour leur travail dans un temps et un espace qui est construit de manière hétéronome mais qui, en revanche, possède des bornes entre le travail et

le hors-travail plus nettes, de sorte que le temps de travail mord moins sur le temps hors-travail.

Cela doit nous rendre attentifs à construire les typologies de travailleurs mobiles de notre échantillon en distinguant bien les deux cas, qui vont nous renvoyer vers des arbitrages privé / professionnel différents et des usages du temps et des NTIC également différents.

CONCLUSION : DES MARGES DE MANOEUVRES MOBILISEES POUR ORGANISER DES LIENS SUPPLEMENTAIRES.

Les différents indicateurs que nous avons passés en revue confirment bien que les phases de mobilité liées au travail correspondent à des phases transitionnelles qui se situent, de manière plus ou moins souple, au carrefour de plusieurs pratiques. Le travail rencontre ici le hors-travail. Cela dit, les mobilités liées au travail constituent des moments ouverts mais diversement ouverts suivant les cas.

Cette ouverture est, tout d'abord, socialement clivée. Les individus dont les horaires de travail sont décalés se trouvent en décalage par rapport aux temporalités dominantes de la société autour d'eux, de sorte qu'ils ont peu d'occasions de remplir ce temps de latence entre le domicile et le travail. Ils rentrent directement chez eux tout comme ceux qui ont un espace peu garni de services à proximité de leur domicile. Le laps de temps qui va du domicile au travail est donc, suivant les cas, plus ou moins rempli de possibles.

Cette ouverture, il convient enfin de le souligner, est souvent utilisée par les individus, lorsqu'elle existe, pour construire des activités avec d'autres personnes, pour prendre des rendez-vous ou se déplacer chez quelqu'un. Le temps disponible devient ainsi un temps construit avec le temps d'autres personnes.

Cette ouverture est variable du fait, également, qu'elle peut être investie, malgré tout, d'un certain nombre de contraintes par rapport auxquelles les individus possèdent une marge de négociation variable. Le travail mobile peut être un travail très contrôlé, très préformé et spécialement, on l'a vu, chez les salariés d'exécution (employés et ouvriers). Chez les cadres il repose plus sur des négociations au coup par coup avec des homologues ou avec des clients. Les contraintes familiales rentrent également en ligne de compte dans l'organisation de ces mobilités. Les cadres et indépendants mobiles privilégient de fait, souvent, leur travail par rapport à leur vie de famille. Cela signifie, à l'inverse, que ceux d'entre eux qui tiennent à garder une vie de famille nourrie doivent négocier durement leurs horaires de travail. Les travailleurs (mobiles et non mobiles) qui ont des enfants en bas âge doivent construire des arbitrages à la fois familiaux et professionnels pour organiser leurs mobilités en périphérie du travail, en jouant, quand ils le peuvent sur les horaires où ils réalisent tel ou tel type d'activité. Rien de tout cela ne va sans arrangements plus ou moins difficiles à produire ou à stabiliser.

TABLE DES MATIERES

L'usage de l'enquête emploi du temps de 1998.....	3
Les différents éléments empiriques disponibles dans l'enquête pour mesurer les déplacements liés au travail.....	5
I L'espace et le temps autour du travail : les activités contiguës au temps de travail. ..	7
Une première mesure de la construction familiale des déplacements autour du temps de travail.....	7
Une mobilité en périphérie du travail préformée par la structure des horaires de travail. .	9
De l'autonomie dans la gestion des horaires de travail à la mobilité autour du travail....	14
L'offre de service à proximité du domicile : un autre point d'appui pour la construction des déplacements en périphérie du temps de travail.....	15
L'usage d'un agenda : signe d'un usage plus complexe du temps.....	17
Une complexité liée à l'entretien de liens sociaux.	17
Une construction réellement multifactorielle.....	19
II Le travail mobile : une réalité socialement clivée, entre le nodadisme des couches supérieures et l'ancrage des salariés d'exécution.....	21
Les liens dans le travail.....	22
La tension entre temps de travail et temps hors travail pour les cadres et indépendants.	24
Conclusion : Des marges de manoeuvres mobilisées pour organiser des liens supplémentaires.	27